

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre la SAS Positiv' Formation dont le siège est situé au 9 rue de l'Epine, Z.A. l'Hermitière 35230 ORGERES et son client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de la SAS Positiv' Formation. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

Définitions :

- **client** : personne physique ou morale passant une commande de formation auprès de la SAS Positiv' Formation.
- **stagiaire** : personne issue du client et participant à la formation commandée.
- **stages INTER entreprises** : stages proposés au catalogue, réalisés dans les locaux de la SAS Positiv' Formation ou dans des locaux mis à disposition, et aux dates préalablement fixées par la SAS Positiv' Formation.
- **stage INTRA entreprise** : stage réalisé sur mesure pour le compte d'un client, dans les locaux du client ou de la SAS Positiv' Formation, à des dates fixées selon un accord commun.

Champ d'application : Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des formations INTRA et INTER entreprises délivrées par la SAS Positiv' Formation et contenues dans le présent contrat ou convention.

Contractualisation :

Pour un stage INTER entreprises : Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription, dûment complété. Dès réception du bulletin d'inscription, une confirmation tenant lieu de convocation précisant les dates, lieu(x) et horaires est adressée par courriel ou par courrier postal au responsable de l'inscription, accompagnée du programme.

Pour un stage INTRA entreprise : Toute acceptation de la proposition de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente. Sauf stipulation contraire dans la proposition de formation, la durée de validité des propositions de la SAS Positiv' Formation pour les stages hors planification annuelle pré programmée est de 60 jours à compter de la date d'envoi de la proposition.

Pour les stages inter et intra entreprises, un contrat de prestation de formation en double exemplaire est transmis par courriel ou par courrier postal à charge pour le responsable de l'inscription de la retourner dûment signée 15 jours au moins avant le début de la formation.

La SAS Positiv' Formation se réserve la possibilité de sous-traiter tout ou partie des prestations dans le respect des dispositions des présentes conditions générales de vente.

Supports pédagogiques : les supports quels qu'ils soient sont strictement personnels à la SAS Positiv' Formation et sont protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle. Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de la SAS Positiv' Formation ou à des tiers lesdits supports sans un accord écrit préalable de la SAS Positiv' Formation.

Confidentialité : La SAS Positiv' Formation s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le client aura pu lui transmettre dans le cadre de ses prestations de formation.

Responsabilité : La SAS Positiv' Formation s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité la SAS Positiv' Formation ne pourra être engagée que sur la faute prouvée et exclusive de la SAS Positiv' Formation.

La SAS Positiv' Formation n'est pas responsable des objets et effets personnels des stagiaires ni des dommages causés au matériel du client. La SAS Positiv' Formation ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données du fichier client, ainsi que toute action émanant de tiers.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de la SAS Positiv' Formation, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre de ses prestations de formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de formation concernée.

La SAS Positiv' Formation peut utiliser les biens matériels de ses clients, les clients sont alors responsables de leur conformité, vérifications, et bon état de fonctionnement.

La SAS Positiv' Formation déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant toutes les conséquences pouvant résulter directement de ses activités professionnelles.

Annulation par le client : Toute demande d'annulation peut être faite par le client, par courriel (contact@positivformation.com) avec accusé de réception ou par courrier en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : SAS Positiv' Formation - 9, rue de l'Epine 35230 ORGERES, dans les conditions suivantes :

Stage INTER entreprise : pour toute annulation par le client reçue :

- de 7 à 10 jours ouvrés avant le début de la formation, **50% du coût total** restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
- moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation ou en cas d'absence du stagiaire inscrit, **la totalité des frais d'inscription sera retenue** à titre d'indemnité forfaitaire. Toute formation commencée est due en totalité.

Stage INTRA entreprise, pour toute annulation de la commande par le client reçue :

- de 15 à 20 jours ouvrés précédant le début de la formation, **30% du coût total** restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
 - de 10 à 15 jours ouvrés précédant le début de la formation, **50% du coût total** restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
 - moins de 8 jours ouvrés avant le début de la formation, **100% du coût total** restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
- En outre, si un coût de préparation spécifique était prévu pour l'animation du stage (préparation de module sur mesure, pré-visite de site...), l'intégralité de ces sommes sera due quel que soit le motif ou la période d'annulation.
- Si des frais ont été engagés pour l'organisation du stage, ils resteront également à la charge du client si la SAS Positiv' Formation en subit le préjudice d'annulation (Arrhes, pré réservation, indemnités, transports...).
- Toutefois, si l'annulation est motivée par un cas de force majeure, le client pourra reporter son inscription sur une session ultérieure sans coût supplémentaire. Si l'impossibilité résulte d'un problème de santé, le client devra présenter un justificatif médical.

Conditions d'admission et pré-requis : le donneur d'ordres s'engage à la signature du contrat ou du bulletin d'inscription ou de la proposition commerciale à vérifier les pré-requis exigés pour chaque stage. Ceux-ci sont précisés dans les contenus d'actions de formation (programmes).

Annulation par la SAS Positiv' Formation : la SAS Positiv' Formation se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie de son consultant formateur,...) sans dédommagement, ni pénalité versés au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalité. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées.

La SAS Positiv' Formation se réserve le droit d'annuler sa prestation de formation lorsque les conditions ne permettent pas de la réaliser dans les conditions prévues au contrat (Mise à disposition de moyens techniques, pédagogiques, et de lieux prévus initialement à la charge du client), également lorsque le niveau des stagiaires et/ou des prérequis ne sont pas suffisants et que cela influe sur la sécurité des participants et/ou des formateurs. Dans ces cas, la SAS Positiv' Formation facturera sa prestation en totalité comme prévu au contrat.

La SAS Positiv' Formation ne pourra être tenue responsable des frais engagés par le client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

Tarifs : Les prix s'entendent HT. L'ensemble des prestations de formation professionnelle de la SAS Positiv' Formation sont soumises à TVA applicable le jour de l'émission de la facture.

Les tarifs sont fixés lors du devis et/ou contrat. Ils ne peuvent être modifiés après la prestation sauf cas de force majeure. Dans le cas des stages INTRA entreprise, l'absence ou l'annulation de stagiaire ne peut être en aucun cas source de modification du prix initial.

Les frais pédagogiques comprennent l'animation du stage ainsi que la remise de supports de formation aux stagiaires. Les frais annexes peuvent faire l'objet de suppléments détaillés.

Conditions de Paiement : Toutes les factures émises par la SAS Positiv' Formation sont payables selon les conditions négociées, ou au comptant et sans escompte, à réception de la facture.

Tout retard ou absence de paiement sera sanctionné de pénalités correspondant à trois fois le taux de l'intérêt légal. Aussi, une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée conformément aux articles L.441-3 et L.441-6 du Code du Commerce, décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012.

Dans la mesure où La SAS Positiv' Formation édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci. Une facture convention sera éditée après la réalisation de la prestation de formation.

Le client s'engage à notifier à la SAS Positiv' Formation toute éventuelle délégation auprès d'un OPCA au plus tard 15 jours avant le démarrage de la session de formation. A défaut, la SAS Positiv' Formation se réserve le droit de facturer directement au client la prestation de formation due.

Conditions restrictives : La SAS Positiv' Formation se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,
- de refuser d'utiliser les moyens mis à sa disposition par l'entreprise, s'ils ne correspondent pas en terme de sécurité, maintenance, bon état conservation.
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement du stage et/ou nuancerait gravement aux présentes conditions générales de vente,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnités.

Informatique et libertés : Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de la SAS Positiv' Formation. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification en vous adressant à : SAS Positiv' Formation, Z.A. l'Hermitière - 9 rue de l'Epine 35230 ORGERES.

Référence commerciale : Le client autorise à faire figurer son nom et/ou logo sur une liste de références commerciales, notamment sur le site internet de la SAS Positiv' Formation. En cas d'opposition, le client en fait part par courriel avec accusé de réception à contact@positivformation.com ou par courrier recommandé avec accusé de réception.

Litige : Les droits et obligations des deux parties liées par le contrat de prestation de formation ou par la convention de formation sont régis par la législation française. Pour toutes les contestations relatives à son interprétation ou son exécution, les parties acceptent de se soumettre à la juridiction des Tribunaux de Rennes.